

FRANÇAIS

Test écrit n°3 : « Vichy Vélo+ »

A1-A2-B1

PRÉNOM : NOM :

RÉSULTATS DU TEST			
	A1	A2	B1
Compréhension écrite	☐	☐	☐
Production écrite	☐	☐	☐
Observations (facultatif) :			

COMPRÉHENSION ÉCRITE

1



Niveau A1. Reliez les mots et les phrases avec les images.

Un vélo •

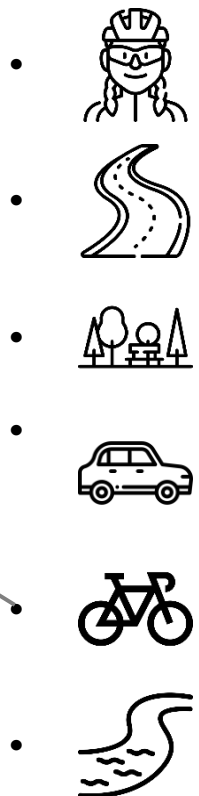
Une route •

Une rivière •

Une voiture •

Elle porte un casque de vélo. •

Il y a de grands arbres dans le parc. •



2 Niveau A1. Lisez le document.

Vichy.vélo+

	04 70 97 65 08
	agence@vichy-veloplus.fr
	28 rue de Paris 03200 Vichy
	Horaires d'ouverture Du lundi au vendredi : 8h00-13h00 et 14h00-17h30 Le samedi : 9h15-12h15 et 13h00-17h00 <i>L'agence Vichy Vélo+ est fermée les dimanches et jours fériés.</i>

Vélo en libre-service

La première demi-heure est gratuite. Ensuite, vous devez payer 1€ la demi-heure supplémentaire.

3 Niveau A1. Répondez aux questions (une seule réponse possible).

- Où se trouve l'agence Vichy Vélo+ ?
A ☐ À Clermont-Ferrand.
B ☐ À Vichy.
C ☐ À Aurillac.
- Quelle est l'adresse mail de l'agence ?
A ☐ 04 70 97 65 08.
B ☐ agence@vichy-veloplus.fr
C ☐ 28 rue de Paris 03200 Vichy.
- À quelle heure ferme l'agence le mercredi ?
A ☐ À 17h.
B ☐ À 12h15.
C ☐ À 17h30.
- À quelle heure ouvre l'agence le samedi ?
A ☐ À 9h15.
B ☐ À 12h15.
C ☐ À 8h00.
- Est-ce que l'agence est ouverte le dimanche ?
A ☐ Oui.
B ☐ Non.

6. **Combien coûte** la première demi-heure d'un vélo en libre-service ?

A ☐ 1€.

B ☐ 0€.

C ☐ 28€.

4



Niveau A2. Lisez le document suivant.

Vichy.vélo+

Vélo en libre-service

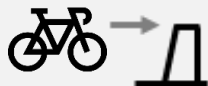
La première demi-heure est gratuite. Ensuite, vous devez payer 1€ la demi-heure supplémentaire. En cas de non-retour du vélo, la pénalité est de 200€.

Comment ça marche ?



1. S'INSCRIRE

Inscrivez-vous sur le site internet www.vichy-veloplus.fr ou sur l'application V.vélo+.



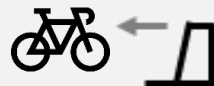
2. RETIRER

Retirez un vélo à la borne d'une station.



3. SE DÉPLACER

Déplacez-vous à Vichy. Si vous voulez prendre une pause, utilisez le cadenas intégré.



4. RETOURNER

À la fin de votre trajet, retournez votre vélo dans la borne disponible d'une station.

Circulez en toute liberté !

La ville de Vichy a lancé en 2017 Vichy Vélo+, un service de locations de vélos, qui propose plusieurs formules.

Avec la formule « **vélo en libre-service** », vous pouvez utiliser un vélo pour un court trajet dans une des nombreuses stations de la ville. La première demi-heure est gratuite. La location coûte ensuite un euro par demi-heure supplémentaire. Les vélos sont faciles à utiliser. Ils sont un excellent moyen de découvrir Vichy et ses environs. Vous pourrez profiter de plusieurs kilomètres de pistes cyclables, vous promener sur les bords de la rivière Allier, faire une pause pour vous reposer dans un des parcs du centre-ville. Vous pouvez aussi visiter les villes voisines, Cusset ou Bellerive-sur-Allier.

Circuler à vélo est un vrai plaisir mais attention à bien respecter les règles de sécurité. Choisissez des vêtements avec des couleurs claires, portez un casque pour protéger votre tête, respectez le code de la route et soyez attentif aux autres usagers, comme les voitures, les piétons et les autres cyclistes !

5



Niveau A2. Répondez aux questions (une seule réponse possible).

1. Que faut-il faire avant de prendre un vélo en libre-service ?

A ☐ Appeler l'agence Vichy Vélo+.

B ☐ S'inscrire sur le site internet ou sur l'application de l'agence.

C ☐ Payer 1€.

2. Quelle est la pénalité en cas de non-retour d'un vélo en libre-service ?

A ☐ 1€.

B ☐ 0€.

C ☐ 200€.

3. On peut utiliser le « vélo en libre-service » pour :

A ☐ les petits trajets.

B ☐ le garder à la maison.

C ☐ partir en voyage plusieurs jours.

4. Vrai ou Faux ?

La ville de Cusset est proche de Vichy. ☐ Vrai ☐ Faux

5. Vrai ou Faux ?

Il n'y a pas de pistes cyclables à Vichy. ☐ Vrai ☐ Faux

6. Vrai ou Faux ?

Vichy Vélo+ conseille de mettre un casque lorsqu'on fait du vélo. ☐ Vrai ☐ Faux



Enfourchez votre deux-roues pour découvrir la région !

Avec les beaux jours, **circuler à vélo à Vichy** devient tentant. Économie d'énergie, respect de l'environnement, exercice physique, facilité de stationnement... **le vélo présente tous les atouts !**

En ville, le vélo est un mode de déplacement efficace pour se rendre d'un point A à un point B. On compte d'ailleurs toujours plus de cyclistes sur les routes. Ce n'est pas étonnant car le vélo ne craint ni les embouteillages, ni les travaux, ni les perturbations sur une ligne de tram ou de métro. Comme la voiture perd du terrain sur la bicyclette, les villes doivent s'adapter aux nouvelles exigences de la population et proposer des aménagements pour faciliter les déplacements à vélo.

Connaître et respecter les différents aménagements qui jalonnent la ville

- **Bande cyclable** : réservée aux cyclistes et séparée des autres voies par un marquage (ex. rue des Anémones).
- **Piste cyclable** : séparée de la circulation automobile et réservée aux vélos (ex. boulevard de la Résistance).
- Certains aménagements, bande ou piste cyclable, doivent être empruntés obligatoirement, d'autres de manière facultative. On les distingue par la forme des panneaux : carrés, ils signalent un aménagement facultatif, ronds, un aménagement obligatoire.
- **Voie verte** : réservée aux transports non motorisés (piétons, rollers et cyclistes), avec priorité aux piétons (ex. nouvelle promenade dans les parcs Kennedy et Napoléon III en surplomb des plages).
- **Zone piétonne** : les vélos sont autorisés à l'allure du pas et ils doivent respecter les piétons qui sont prioritaires (ex. cœur de Vichy, passages).
- **Zone 30** : sans aménagement spécifique, la circulation apaisée est favorable à la pratique du vélo (ex. avenue de Gramont).
- **Couloir bus-vélo** : les cyclistes sont autorisés à utiliser les couloirs de bus, si un pictogramme vélo se trouve sous le panneau rond où est dessiné un bus (ex. avenue Doumer).

Découvrez l'offre longue durée de la ville de Vichy

Les vélos en libre-service vous permettent de faire de courts déplacements au quotidien mais la ville de Vichy vous offre également une autre formule pour profiter encore davantage de votre vélo.

Saviez-vous qu'en 2022, 22 millions de Français ont déclaré faire du cyclotourisme ? Si vous aussi, vous souhaitez organiser vos vacances à vélo, la formule « **vélo en longue durée** » est faite pour vous. Elle vous donne accès à un vélo haut de gamme, électrique ou classique, pour une semaine, un mois ou plus. Les usagers âgés de moins de 26 ans peuvent bénéficier d'un tarif réduit. La location longue durée vous permettra de partir le long des 455 kilomètres de la via Allier, la véloroute de l'Auvergne, ou de vous promener sur les nombreux itinéraires cyclistes du département de la Loire (il y a plus de 800 kilomètres !). Profitez-en, les itinéraires sont accessibles à tous les niveaux même s'il peut y avoir parfois quelques côtes.

Bonne route avec Vichy Vélo+ !

7**Niveau B1. Répondez aux questions.**

1. Vrai ou Faux ?

	Vrai	Faux
Le vélo est bon pour la santé.		
Quand on pratique le vélo on respecte la planète.		
Il est difficile de se garer en ville avec un vélo.		

2. Que signifie « la voiture perd du terrain » ?

- A ☐ Les voitures sont de plus en plus petites.
 B ☐ Les vélos sont plus populaires que la voiture.
 C ☐ Les vélos ne sont pas rapides.

3. Vrai ou Faux ?

Pour se déplacer en ville, le vélo est plus pratique que la voiture. ☐ Vrai ☐ Faux

Pourquoi ? (Recopiez une phrase du texte)

.....

.....

4. Sur quels types d'aménagements les piétons sont-ils prioritaires ?

..... et

5. Quels types d'aménagement permettent aux vélos de rouler seuls ?

..... et

6. Quels types de vélo peut-on louer en longue durée ?

.....

.....

PRODUCTION ÉCRITE

1



Niveau A1. Remplissez le formulaire.

Vous souhaitez vous inscrire sur le site de Vichy Vélo+ pour pouvoir louer un vélo en longue durée. Vous remplissez ce formulaire d'inscription.

Vichy.vélo+	Formulaire d'inscription
Nom :	
Prénom :	
Date de naissance :	
Nationalité :	
Adresse :	
Téléphone :	
Adresse mail :	
À quel âge avez-vous commencé le vélo ?	
Couleur souhaitée pour le vélo :	

2



Niveau A2. Rédigez un texte.

Vous écrivez à un ami pour lui proposer de faire du vélo ensemble. Vous décrivez ce que vous allez faire, les endroits que vous allez visiter, et vous lui donnez rendez-vous. (40-60 mots)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3



Niveau B1. Rédigez un texte.

Vous lisez ce message d'un groupe de discussion sur internet :

Salut ! L'autre jour, j'ai failli me faire renverser par un vélo. Je pense que les vélos sont un problème en ville : il y en a partout, les cyclistes roulent n'importe comment et en plus, on ne les entend pas ! Vraiment, c'est très dangereux ! Je pense qu'il faudrait limiter le nombre de vélos en ville.

Anita, 14 ans

Vous répondez à Anita. Vous lui expliquez pourquoi les vélos sont un moyen de transport intéressant et pourquoi il faut développer les déplacements à vélo. (80 mots)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CORRIGÉS

COMPRÉHENSION ÉCRITE

1



Niveau A1. Reliez les mots et les phrases avec les images.

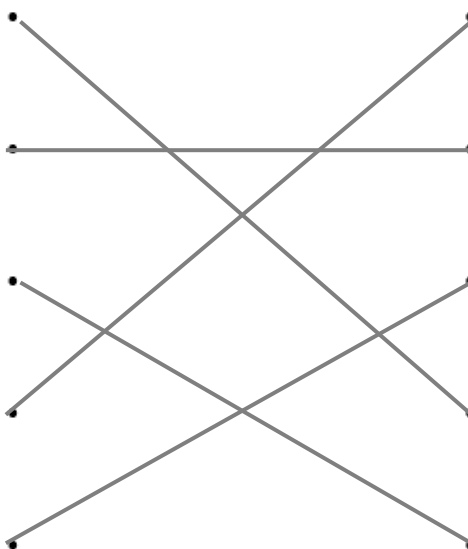
Un vélo

Une route

Une rivière

Elle porte un casque de vélo.

Il y a de grands arbres dans le parc.



3



Niveau A1. Répondez aux questions (une seule réponse possible).

1. Où se trouve l'agence Vichy Vélo+ ?

A ☐ À Clermont-Ferrand.

B ☒ À Vichy.

C ☐ À Aurillac.

2. Quelle est l'adresse mail de l'agence ?

A ☐ 04 70 97 65 08.

B ☒ agence@vichy-veloplus.fr

C ☐ 28 rue de Paris 03200 Vichy.

3. À quelle heure ferme l'agence le mercredi ?

A ☐ À 17h.

B ☐ À 12h15.

C ☒ À 17h30.

4. À quelle heure ouvre l'agence le samedi ?

A ☒ À 9h15

B ☐ À 12h15.

C ☐ À 8h00.

5. **Combien coûte** la première demi-heure d'un vélo en libre-service ?

A ☐ 1€.

B ☒ 0€.

C ☐ 200€.

	Oui	En cours d'acquisition	Non
Niveau A1 atteint ?	☐	☐	☐

5



Niveau A2. Répondez aux questions (une seule réponse possible).

1. Que faut-il faire avant de prendre un vélo en libre-service ?

A ☐ Appeler l'agence Vichy Vélo+.

B ☒ S'inscrire sur le site internet ou sur l'application de l'agence.

C ☐ Payer 1€.

2. Quelle est la pénalité en cas de non-retour d'un vélo en libre-service ?

A ☐ 1€.

B ☐ 0€.

C ☒ 200€.

3. On peut utiliser le « vélo en libre-service » pour :

A ☒ les petits trajets.

B ☐ le garder à la maison.

C ☐ partir en voyage plusieurs jours.

4. Vrai ou Faux ?

La ville de Cusset est proche de Vichy. ☒ Vrai ☐ Faux

5. Vrai ou Faux ?

Il n'y a pas de pistes cyclables à Vichy. ☐ Vrai ☒ Faux

6. Vrai ou Faux ?

Vichy Vélo+ conseille de mettre un casque lorsqu'on fait du vélo. ☒ Vrai ☐ Faux

	Oui	En cours d'acquisition	Non
Niveau A2 atteint ?	☐	☐	☐

7



Niveau B1. Répondez aux questions.

1. Vrai ou Faux ?

	Vrai	Faux
Le vélo est bon pour la santé.	X	

Quand on pratique le vélo on respecte la planète.	X	
Il est difficile de se garer en ville avec un vélo.		X

2. Que signifie « la voiture perd du terrain » ?

- A ☐ Les voitures sont de plus en plus petites.
 B ☒ Les vélos sont plus populaires que la voiture.
 C ☐ Les vélos ne sont pas rapides.

3. Vrai ou Faux ?

Pour se déplacer en ville, le vélo est plus pratique que la voiture. ☒ Vrai ☐ Faux

Pourquoi ? (Recopiez une phrase du texte)

« *En ville, le vélo est un mode de déplacement efficace pour se rendre d'un point A à un point B.* » **ou** « [...] *le vélo ne craint ni les embouteillages, ni les travaux, ni les perturbations sur une ligne de tram ou de métro.* »

Réponse validée si la réponse et la justification sont présentes et correctes.

4. Sur quels types d'aménagements les piétons sont-ils prioritaires ?

La voie verte et la zone piétonne.

5. Quels types d'aménagement permettent aux vélos de rouler seuls ?

La bande cyclable et la piste cyclable.

6. Quels types de vélo peut-on louer en longue durée ? (Recopiez une phrase du texte)

« *Elle vous donne accès à un vélo haut de gamme, électrique ou classique [...].* »

	Oui	En cours d'acquisition	Non
Niveau B1 atteint ?	☐	☐	☐

PRODUCTION ÉCRITE

1



Niveau A1. Remplissez le formulaire.

Vous souhaitez vous inscrire sur le site de Vichy Vélo+ pour pouvoir louer un vélo en longue durée. Vous remplissez ce formulaire d'inscription.

Moins de 7 réponses correctes (l'orthographe peut être approximative).	L'élève n'a pas atteint le niveau A1.	☐
7 réponses correctes ou plus (l'orthographe peut être approximative).	L'élève a atteint au moins le niveau A1.	☐

2



Niveau A2. Rédigez un texte.

Vous écrivez à un ami pour lui proposer de faire un tour à vélo ensemble. Vous décrivez ce que vous allez faire, les endroits que vous allez visiter, et vous lui donnez rendez-vous. (40-60 mots)

Ne répond pas ou trop partiellement à la consigne. S'exprime avec des mots isolés, n'utilise pas de phrases structurées. L'orthographe des mots les plus courants n'est pas maîtrisée.	L'élève n'a pas atteint le niveau A1.	☐
Répond globalement ou partiellement à la consigne. Utilise des phrases simples et une syntaxe simple. Il peut exister des erreurs élémentaires qui ne gênent pas la compréhension. Utilise le futur proche mais peut commettre des erreurs élémentaires de conjugaison. Peut utiliser seulement des mots très courants.	L'élève a atteint au moins le niveau A1. L'élève n'a pas atteint le niveau A2.	☐
Répond totalement à la consigne. Utilise des phrases simples et des phrases complexes courantes. Peut enchaîner plusieurs phrases de manière structurée. Peut s'exprimer au futur lorsque c'est nécessaire même si la conjugaison n'est pas toujours maîtrisée. Peut utiliser des mots courants lui permettant de décrire des activités, de proposer, d'inviter, etc.	L'élève a atteint au moins le niveau A2.	☐

3



Niveau B1. Rédigez un texte.

Vous lisez ce message d'un groupe de discussion sur internet :

Salut ! L'autre jour, j'ai failli me faire renverser par un vélo. Je pense que les vélos sont un problème en ville : il y en a partout, les cyclistes roulent n'importe comment et en plus, on ne les entend pas ! Vraiment, c'est très dangereux ! Je pense qu'il faudrait limiter le nombre de vélos en ville.

Anita, 14 ans

Vous répondez à Anita. Vous lui expliquez pourquoi les vélos sont un moyen de transport intéressant et pourquoi il faut développer les déplacements à vélo. (60-80 mots)

Ne répond pas ou trop partiellement à la consigne. Utilise des phrases simples et une syntaxe simple. Il peut exister des erreurs élémentaires qui ne gênent pas la compréhension. Peut utiliser seulement des mots très courants.	L'élève n'a pas atteint le niveau A2.	☐
--	--	--------------------------

Répond globalement ou partiellement à la consigne. Peut justifier un point de vue de manière simple dans un court texte structuré. Utilise des phrases simples et des phrases complexes courantes en commettant encore des erreurs. Peut enchaîner plusieurs phrases de manière structurée. Peut utiliser des mots courants lui permettant de s'exprimer sur le sujet abordé.	L'élève a atteint au moins le niveau A2. L'élève n'a pas atteint le niveau B1.	☐
Répond totalement à la consigne. Peut écrire un texte suivi de manière fluide lui permettant de justifier son point de vue voire de commencer à argumenter. Maîtrise la syntaxe des phrases complexes courantes avec quelques erreurs possibles. Utilise correctement une gamme étendue de vocabulaire courant, des erreurs se produisent lorsqu'il s'agit d'exprimer une pensée plus complexe.	L'élève a atteint au moins le niveau B1.	☐